

Décision

Générale

colonial

Décision n° 714 REGLEMTATION DES PRIX

n° 714

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

2 septembre 1943

Numéro JO

n° 18 du 15/09/1943

Date du numéro

15 septembre 1943

TEXTE INTÉGRAL

La Société à R.L. « DOCKS D'ALIMENTATION », Place Ménélik. est autorisée à mettre en vente 2.016 bouteilles de vi naigre. importé d Erythrée, à raison de deux bouteilles par rationnaire européen ou assimilé. Prix de revient net de la bouteille:18.14 Majoration à appliquer ... : 25o/ o Prix de vente au détail ... : 22.70